MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION
Liberté
Égalité
Fraternité

Réunion de lancement du dispositif Transitions Collectives

Discours de la ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, Elisabeth Borne

28 janvier 2021

Seul le prononcé fait foi

Messieurs les présidents, les vice-présidents,

Messieurs les secrétaires généraux,

Mesdames et Messieurs les directeurs régionaux,

Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs,

Nous nous retrouvons aujourd'hui pour le lancement officiel du dispositif Transitions collectives.

Il était important que toutes les parties prenantes, toutes celles et ceux qui vont contribuer au succès de ce dispositif soient associés. Les partenaires sociaux avec qui nous avons co-construit ce dispositif et les représentants de tous les acteurs de terrain qui vont faire vivre Transitions collectives en appui des salariés et des entreprises.

1. Il s'agit d'un projet innovant construit collectivement.

Son cadre a été posé par l'instruction transmise aux services le 15 janvier.

Ce dispositif est plus nécessaire que jamais.

La crise frappe de manière hétérogène les secteurs économiques. Sur un même territoire, des entreprises souffrent tandis que d'autres peinent à recruter.

Nous sommes tous convaincus qu'une autre voie que le licenciement est possible. L'Etat et les partenaires sociaux ont travaillé ensemble pour mettre en place une solution de reconversion professionnelle plus douce, en évitant une période de chômage.

Nous avons partagé le fait qu'il fallait utiliser les ressources juridiques existantes pour être opérationnel dans les délais les plus courts.

Et pour financer ce nouveau dispositif, nous allons mobiliser le FNE qui nous offre la souplesse nécessaire et qui a été abondé d'1 milliard d'euros dans le cadre de France Relance.

Nous sommes parvenus à construire un dispositif qui recueille l'assentiment de toutes les parties prenantes et nous motive tous.

Je tiens à remercier les partenaires sociaux pour leur engagement dans un esprit constructif pour bâtir Transitions collectives. Nos échanges ont été riches et surtout utiles.

2. Transitions collectives ouvre de nouvelles perspectives pour tous.

Ces nouveaux parcours offrent une manière nouvelle de penser les mutations économiques. Dorénavant, l'entreprise dispose d'une option supplémentaire : Celle d'accompagner les salariés vers des reconversions.

Transitions collectives doit être un outil de dialogue social au sein des entreprises. L'accord de type Gestion des emplois et des parcours professionnels est une opportunité dont les entreprises et les salariés peuvent se saisir. Il doit permettre par anticipation de partager les perspectives économiques et de s'entendre sur l'accompagnement des salariés en amont des procédures de restructurations.

J'ai la conviction que Transition collectives est une réponse pertinente pour les entreprises, les salariés et les territoires :

- **Pour les entreprises, Transitions collective porte les germes d'une profonde évolution.**

  Transitions collectives amène l'idée qu'il faut prendre le temps de poser une réflexion sur l'évolution de ses effectifs et ses besoins en compétences.

C’est aussi une vraie place donnée au dialogue social dans l’entreprise. Employeur et représentants du personnel discutent de la situation de l’entreprise et se mettent d’accord pour accompagner les salariés volontaires vers un nouvel emploi sur un métier porteur dans une autre entreprise de manière socialement responsable.

Vous connaissez mon attachement au dialogue social. Transitions collectives est une nouvelle opportunité de le faire vivre.

- **Pour les salariés, c’est un outil pour leur permettre de rester maitre de leur destin professionnel et de s’ouvrir de nouvelles perspectives professionnelles sur leur bassin de vie.**

  Le parcours ne peut être mis en place qu’avec le plein accord du salarié et tout l’accompagnement du Conseiller en Evolution Professionnel.

- **Pour les territoires, il s’agit d’une alternative aux plans de licenciements, qui peuvent avoir des effets dramatiques pour les bassins d’emplois.**

  Ces plans sociaux pèsent défavorablement sur la dynamique territoriale, amplifiant des mobilités qui finissent par laisser des territoires exsangues de population.

  Si Transitions collectives permet aux entreprises de s’adapter tout en pourvoyant les métiers qui peinent à recruter, le territoire sera doublement gagnant.

3. **Nous sommes maintenant prêts à passer aux actes.**

Nous apprendrons de son fonctionnement en situation réelle et nous nous adapterons autant qu’il sera nécessaire.

Nous l’avons co-construit avec les partenaires sociaux et nous le ferons évoluer de la même manière.

Je suis très confiante sur le succès de notre dispositif. Et nous démontrerons qu’il doit s’inscrire dans la durée.

Le premier appel à manifestions d’intérêt a prouvé qu’il y avait une véritable mobilisation des acteurs autour de cette initiative. Une centaine de réponses, c’est bien plus que ce que nous espérions.

L'ensemble des porteurs de projet recevront une réponse écrite de la DGEFP d'ici la fin de la semaine. La semaine prochaine, la DGEFP passera la main aux DIRECCTE pour que tous les projets soient accompagnés. Et au-delà de ces premiers projets pilotes identifiés par l'AMI, d'autres projets pourront bien sûr être accompagnés au fil de l'eau.

Il y a même déjà un projet très prometteur qui verra ses premiers parcours débuter dans quelques semaines.

Des dizaines de femmes, agents d'entretien ou caissières, ont manifesté leur intérêt pour se former au métier d'aide-soignante.

Je serai heureuse de lancer opérationnellement ce projet d'ici quelques semaines.

Pour poursuivre cette dynamique et accélérer le déploiement de plateformes territoriales d'appui aux transitions professionnelles, nous lancerons un second AMI dédié à ces plateformes d'ici fin février. D'ici là, des territoires, des entreprises et des filières seront accompagnés par les DIRECCTE, sans attendre ce second AMI, pour la mise en place de premières plateformes déjà identifiées.

Notre prochain défi, c'est de faire connaître Transitions collectives aux entreprises et aux salariés. Nous y travaillerons avec les partenaires sociaux, les AT Pro, les OPCO et les CEP tant au niveau national que dans les territoires.

Chacun aura un rôle important à jouer pour l'efficacité du dispositif.

Nous avons ici un très beau défi à relever.
La crise nous oblige à la réussite !
Les équipes de la DGEFP et des DIRECCTE sont toutes mobilisées pour qu'avec vous, Transitions collectives devienne une alternative aux licenciements et une nouvelle façon de concevoir son parcours professionnel.

Encore une fois, merci à toutes et tous de votre mobilisation que je sais totale.

Je passe la parole aux partenaires sociaux (CFDT, CGT, FO, CGC, CFTC, MEDEF, CPME, U2P) pour un tour de table puis j'aurais quelques questions à poser sur vos premiers retours de la mise en œuvre de Transitions collectives.

Merci de vos interventions.

Je passe maintenant aux acteurs de terrain de Transitions Collectives (Certif pro, AT pro, OPCO et réseau des CEP).

Nous nous retrouverons avec plaisir pour des mises en œuvre concrètes de Transitions collectives, sur les territoires.

Je serai heureuse de m'y rendre avec une délégation de partenaires sociaux.
Je vous remercie toutes et tous de votre participation.

Bonne fin de journée.